

**COMPTES RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORÉE**  
**Séance du 13 avril 2021**

**Etaient présents :**

Alain BOURGEOIS, Marie-France ARNEAU, Gérard VINSOT, Séverine FOURNIER, Jean-Pierre COYAU, Nathalie VITRAS, Philippe FRARD, Julie CORNET, Nicolas CHANTEUX, Sandra PHILBERT, Joël PERRON, Virginie LUCAS, Sébastien BOISAUBERT, Alain DEREVIER

**Était absente excusée :**

Isabelle PERCHE (pouvoir à Jean-Pierre COYAU)

Virginie LUCAS a été élue secrétaire

■ **Comptes de gestion 2020 :**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2020 pour les budgets Commune et Assainissement.

■ **Comptes Administratifs 2020 :**

**Budget Commune** : Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 qui dégage un excédent de fonctionnement de 214 748,56 € et un excédent d'investissement de 240 682,42 €.

**Budget Assainissement** : Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 qui dégage un excédent d'exploitation de 13 445,24 € et un déficit d'investissement de 176 806,63 €.

■ **Affectation des résultats de l'exercice 2020 :**

**Budget Commune** : Le résultat excédentaire est affecté comme suit : à titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour 184 258,99 €, le solde disponible soit 26 229,57 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement.

**Budget Assainissement** : Le résultat excédentaire soit 129 777,98 € est affecté : à titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour 942,72 €, le solde disponible soit 128 835,26 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement.

■ **Vote des taux d'imposition :**

Le Conseil Municipal **DECIDE DE RECONDUIRE**, pour l'année 2021, les taux d'imposition des contributions directes locales 2020, à savoir :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,39 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58,63 %

## ■ Budgets Primitifs 2021

1) Commune : le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 1 515 346,57 € en dépenses et en recettes  
Section d'investissement : 981 838,56 € en dépenses et en recettes

2) Assainissement : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section d'exploitation : 215 857,87 € en dépenses et en recettes  
Section d'investissement : 83 899,26 € en dépenses et en recettes

## ■ Ecoles du R.P.I. / Maintien de la semaine à 4 jours

Le Maire rappelle que la semaine de 4 jours a été instaurée par dérogation il y a 3 ans.

Il a été demandé au SIVOS de MORÉE – BRÉVAINVILLE – FRÉTEVAL de se prononcer soit sur le retour de la semaine à 4 jours et demi soit de demander une nouvelle dérogation pour le maintien de la semaine à 4 jours.

Le SIVOS de MORÉE – BRÉVAINVILLE – FRÉTEVAL s'est prononcé pour le maintien de la semaine à 4 jours.

Le Conseil municipal **APPROUVE** la décision du SIVOS quant au renouvellement de la dérogation pour le maintien de la semaine scolaire à 4 jours à la rentrée 2021.

## ■ Acquisition terrain à la Hubardière

Le Conseil Municipal DECIDE D'ACQUERIR une partie des immeubles cadastrés AN n° 7 (11 ca) et AN n° 14 (195 ca) situés à « La Hubardière » appartenant à Monsieur ATTAL Thierry, pour un montant global de 1 442 €, ces immeubles étant frappés d'alignement et un permis de construire ayant été délivré.

## ■ Approbation marchés « Travaux voirie »

Une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée, pour des travaux de voirie et de réseaux divers 2021 Hameau de la Hubardière et lieu-dit « Thireau » comprenant 2 lots définis comme suit : le lot n° 1 concerne les travaux de voirie et réseaux divers au hameau de la Hubardière et le lot n° 2, les revêtements de voirie hameau de la Hubardière et lieu-dit « Thireau » ainsi que la signalisation hameau de la Hubardière.

Après examen des offres par la Commission d'appel d'offres puis négociation avec les 3 premières entreprises de chaque lot, le Conseil Municipal **ATTRIBUE** les marchés aux entreprises suivantes :

► Lot n° 1 – Voirie et réseaux divers Hameau de la Hubardière  
Entreprise **BARBOSA**, pour un montant de **122 320,22 € TTC**

► Lot n° 2 – Revêtement de voirie Hameau de la Hubardière et lieu-dit « Thireau » / Signalisation Hameau de la Hubardière  
Société **ENROPLUS**, pour un montant de **95 210,10 € TTC**

Le Maire,  
  
Alain BOURGEOIS